



Anderlecht, le

11-05-2020

Monsieur Achille Jr Vandyck

Drève Soetkin 58/A
1070 Anderlecht**CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS –
TECHNIQUE - TRAVAUX PUBLICS.**

Votre correspondant : Kurt DE DURPEL

Chef de Division
☐ 02/526.21.21

Notre réf. : CV/CA/LET/2020.0027 MH.

Objet : réponse écrite à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins concernant « le Plan Lumière »

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question concernant le plan lumière, l'actualisation est planifiée pour 2021.

Le plan lumière est un plan très général sur l'éclairage des rues d'Anderlecht. Il précise par exemple les modèles de lampes (chaque type de rue a son propre modèle) et leur emplacement dans les différents quartiers. Le plan définit également quels bâtiments, par exemple, doivent être spécialement éclairés.

En collaboration avec Sibelga, la commune travaille également en permanence à l'utilisation des dernières technologies dans ces modèles de lampes, sur la base d'un plan qui est constamment adapté. Ainsi, lorsqu'un remplacement est dû, il est constamment vérifié et ajusté. Ce processus n'est pas nécessairement lié au plan lumière.

La dernière phase du plan lumière actuel est en cours. La mise à jour va être planifiée, tout comme la création du plan lumière actuel.

Concernant l'intégration de passages piétons, les nouvelles technologies et la mise en place de réverbères solaires, il sera possible d'y répondre lors de la planification du nouveau plan lumière.

Des mapping, projection de scénario lumineux sur une façade, réalisé provisoirement dans le cadre d'un festival sont prévu par le service des événements et économie dans le cadre du Marché de Noël.

Les priorités d'investissement sont définies de commun accord entre Sibelga et la commune, sur base :

- Des travaux de voirie prévus par la commune
- Des priorités souhaitées par Sibelga (selon la vétusté du parc)
- Des travaux programmés par d'autres impétrants sur le territoire de la commune d'Anderlecht.

Sur cette base, Sibelga détermine le portefeuille des projets pour la commune.

Liste non-limitée:

- Rue Fénélon: en cours
- Parc Joseph Lemaire: planifié
- Rue Jorez: planifié
- Lotissement Bon Pasteur
- Clos des Etangs: planifié
- Rue du Compas: planifié
- Avenue Charles de Tollenaere: planifié
- Rue de la Vérité: planifié

L'établissement des normes à ce sujet ne ressort pas de la compétence de l'administration communale. Pour le moment, il n'existe pas de normes relatives aux nuisances lumineuses. Sibelga suit l'évolution de près.

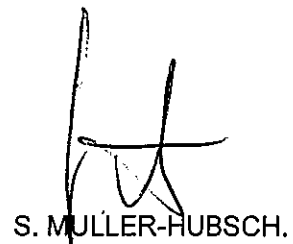
Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,



M. VERMEULEN.

Par délégation :
L'Echevine des services du Développement
urbain, Mobilité et Travaux publics



S. MÜLLER-HUBSCH.

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE D'ANDERLECHT**Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

Présents Jérémie Drouart, Fabrice Cumps, Susanne Muller-Hubsch, Fabienne Miroir, Elke Roex, Fatiha El Ikdimi, Alain Kestemont, Nadia Kammachi, Allan Neuzy, Julien Milquet, *Échevin(e)s* ;
Mustapha Akouz, *Président du C.P.A.S* ;
Marcel Vermeulen, *Secrétaire communal*.

Excusé Eric Tomas, *Bourgmestre*.

Séance du 21.04.20

#Objet : Projet de réponse à la question orale adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins par Monsieur le Conseiller communal Achille Vandyck concernant « Le plan lumière » – Approbation.#

320 CADRE DE VIE**321 Travaux publics**

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS,

Vu la question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins par Monsieur le Conseiller communal Achille Vandyck concernant le plan lumière.

DECIDE:

d'approuver le contenu du courrier de réponse adressé à Monsieur le Conseiller communal Achille Vandyck, annexé au présent rapport.

Le Collège approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Marcel Vermeulen

Le Bourgmestre-Président,
(s) Eric Tomas

POUR EXTRAIT CONFORME

Anderlecht, le 21 avril 2020

Le Secrétaire communal,

Marcel Vermeulen

Par délégation :
L'échevin,

Susanne Muller-Hubsch

Question Orale de Monsieur Achille Vandyck, Conseiller communal, à Monsieur le Président et aux Membres du Collège de la Commune d'Anderlecht concernant « Le Plan Lumière »

Monsieur le Président,

Sachant que la majorité à Anderlecht a publié un programme d'action dans lequel, elle s'engage à, et je cite :

Poursuivre la mise en œuvre du « Plan Lumière » et l'actualiser.

Sachant que ce plan date de la législature 2000-2006 et que, depuis lors, des nouvelles technologies ont fait leur apparition ;

Sachant que des nouveaux quartiers existent ;

Sachant qu'il existe aujourd'hui un vrai potentiel économique et culturel grâce aux lumières ;

Mes questions sont les suivantes :

- 1) L'actualisation afin d'exécuter les premiers chantiers est-elle terminée ? Si oui, depuis quand et quel est le budget nécessaire ? Si non, quelles en sont les raisons ?
- 2) Quels sont les services, les experts, les associations et les quartiers que vous avez consulté afin d'actualiser le plan, de manière optimale ? Si non, pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? Si oui, quelles en sont les conclusions ?
- 3) L'intégration de passages piétons avec peinture « lumineuse » ou led sont-elles prévues dans le plan lumière ? Si oui, combien de passages piétons ont été ciblés et quel en est le budget ? Si non, pourquoi ?
- 4) Quels sont les nouvelles technologies que la majorité a décidé d'intégrer dans le plan lumière ?
- 5) Est-ce que la mise en place de réverbères solaires intelligents (changeant l'intensité de l'éclairage en fonction du passage afin d'impacter au minimum la faune et la flore) dans les parcs ne nécessitant ni travaux ou investissements importants figure dans le plan ? Si oui, quels sont les parcs concernés ? Combien de réverbères sont prévus ? Si non, pourquoi ?
- 6) Des mapping sons et lumières sont-ils prévus pour l'année 2020 ? Si oui, quels sont les bâtiments sélectionnés et quelles sont les dates ? Avez-vous fait une étude sur les possibles retombés économiques ? Si non, pourquoi ?
- 7) De manière générale combien de chantiers du plan lumière à l'initiative de la commune sont prévus en 2020 ? Quelles sont les voiries qui seront en travaux et quand ? Si non, pourquoi ?
- 8) Combien de chantiers concernant l'éclairage urbains seront menés par Sibelga sur la Commune ? Quelles seront les voiries qui seront en travaux et quand ?
- 9) Une réglementation concernant la pollution lumineuse a-t-elle été décidée et quelles sont les normes ? Si oui, quelles seront les méthodes proposées pour la mise aux normes ?

D'avance, je vous remercie

Achille Jr Vandyck